

## Relaxe et dénonciations calomnieuses

Par jacques22, le 28/06/2016 à 11:29

Bonjour,

Quand des personnes sont déboutées de leurs accusations par le tribunal correctionnel, peut on porter plainte pour dénonciations calomnieuses?!

Merci.

Par janus2fr, le 28/06/2016 à 13:52

Bonjour jacques22,

Merci de ne pas multiplier les discussions sur le même sujet.